

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

---

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° II-CF1565

présenté par  
M. Lefèvre  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 59, insérer l'article suivant:**

Avant le dépôt du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'impact de la réforme des allègements généraux de charges sur l'emploi et les recettes fiscales et sociales.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet d'obtenir une évaluation a posteriori de la hausse du coût du travail prévue par l'article 6 du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale.